

LES BABILLAGES DES VALS

LETTE TRIMESTRIELLES N°21
AVRIL · MAI · JUIN · 2023
RELAIS PETITE ENFANCE

EDITO

Bonjour à toutes et à tous !

Cette édition printanière va nous permettre de vous présenter les changements à venir au sein du Relais Petite Enfance. En effet, une réorganisation des différents secteurs sera effective au 1^{er} septembre 2023 ; l'occasion pour nous de vous dévoiler les contours de cette volonté politique. Au-delà de ces évolutions, nous sommes heureux de pouvoir vous proposer, cette année encore, de nombreuses activités pour tous les parents des Vals du Dauphiné.

Les beaux jours approchant, le RPE vous proposera entre autres un festival ainsi qu'une journée sur la parentalité. En attendant, et avec l'arrivée du printemps, profitons de ce renouveau pour explorer, observer, contempler et jouer avec notre si belle nature !

Bonne lecture !



DÉCLARATION DE REVENU

En tant qu'assistant maternel, vous pouvez bénéficier d'un régime particulier de déclaration de vos revenus.

Nous vous rappelons que les relais ne sont pas habilités à vous renseigner sur les déclarations de revenus. Nous vous invitons donc à vous adresser directement à votre centre des impôts à la Tour du Pin. Vous pouvez également trouver des informations sur le site : www.impot.gouv.fr

RESTEZ INFORMÉ !

Assistants maternels, parents, si vous avez une adresse de messagerie, merci de **la faire parvenir à l'adresse de votre RPE de référence.**

Vous serez ainsi **informés au plus vite des actualités** sur le territoire.

monenfant.fr

Pour les assistants maternels, l'inscription sur le site monenfant.fr est obligatoire pour faciliter la mise en lien avec les familles

Une campagne d'information a été lancée en septembre 2021 pour vous inciter à **inscrire vos disponibilités sur le site « monenfant.fr »**. Cette inscription est importante afin de **faciliter la recherche d'un mode d'accueil pour les familles.**

DOSSIER

LES ÉMOTIONS : LA COLÈRE

QU'EST-CE QU'UNE COLÈRE CHEZ LES TOUT-PETITS ?

Bien que les causes puissent sembler déroutantes et que le moment n'est pas toujours bien choisi, les crises de colère des tout-petits sont la façon pour eux d'exprimer des émotions très fortes qu'ils ne peuvent pas encore mettre en mots. Et oui, les crises de colère chez les tout-petits sont une partie normale du développement de l'enfant.

POURQUOI SOMMES-NOUS SI SOUVENT DÉMUNIS DEVANT LA COLÈRE D'UN TOUT-PETIT ?

Devant la colère d'un enfant, qui peut aller jusqu'à se rouler par terre ou hurler, nous nous sentons souvent démunis parce qu'elle nous semble disproportionnée par rapport à la situation réelle.

Le jeune enfant n'a pas les moyens neurologiques de contrôler complètement ses émotions, surtout une émotion aussi intense que la colère. Il ne décide pas d'être en colère. Il ne "fait" pas une colère. Il "est" en colère.

D'ailleurs, que l'on soit un tout petit, un enfant, un ado ou un adulte, la colère n'est pas toujours négative car elle a aussi une fonction de protection : elle oblige à réagir à quelque chose qui ne nous convient pas.

COMMENT AIDER UN TOUT-PETIT DANS LA DÉCOUVERTE DE SES PROPRES ÉMOTIONS ?

Notre rôle d'adulte va être d'apprendre à l'enfant à reconnaître et nommer les émotions qu'il est en train de vivre.

Il est important de se rappeler que ce "tsunami émotionnel", que représente la colère, le met dans un état de réelle détresse. C'est pourquoi, parfois, l'enfant qui "fait une crise" nous regarde et nous tend les bras. Là, il a besoin qu'un adulte le prenne contre lui pour

se sentir compris et rassuré. Parfois, il est donc possible d'accompagner la colère de l'enfant en le contenant physiquement. Au contraire, certains enfants n'accepteront pas d'être touchés et l'adulte ne peut qu'apporter une présence rassurante.

Rien ne sert non plus de tenter de le raisonner : tant qu'il est rouge de rage, il n'entendra rien. C'est une fois la colère apaisée que l'on pourra mettre des mots sur les émotions.

APAISER

Bien sûr, nous avons hâte que notre enfant cesse de hurler : c'est un besoin légitime du parent et du reste de la famille, car la colère est contagieuse. Mais le calme n'est pas à rétablir à n'importe quel prix. "La manière dont réagissent les adultes est déterminante pour que l'enfant parvienne progressivement à réguler ses émotions, écrit Catherine Gueguen. Quand l'entourage comprend l'enfant, l'apaise, ces épisodes impulsifs diminuent pour se raréfier vers 5-7 ans." Ainsi, ces accès de colère deviennent des occasions de grandir.

"L'enfant a le droit d'éprouver de la colère", écrit Isabelle Filliozat. Aidons-le à ne pas voir ses émotions comme dangereuses et à trouver d'autres manières de les exprimer. Il ne s'agit pas de le frustrer volontairement, mais de l'accompagner face aux frustrations de la vie. Dire "non" ne dispense pas de reconnaître que l'enfant traverse quelque chose de difficile." S'il se sent compris, lui-même se comprendra mieux.



BIBLIOGRAPHIE

› Vivre heureux avec son enfant, Dr Catherine Gueguen



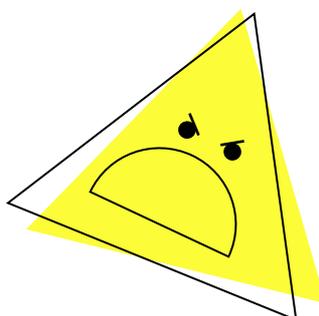
› Grosse colère, de Mireille d'Allancé

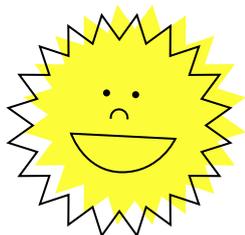


› Petite colère, de Nadine Brun-Cosme et Louison Nielman



› Le livre en colère, de Cédric Ramadier et Vincent Bourgeau





COMPTINE

LE PETIT JARDINIER

Voici mon petit jardin !
(montrer la paume de sa main)

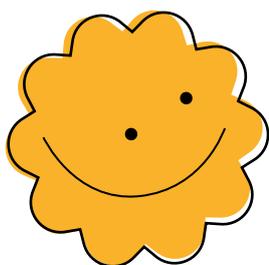
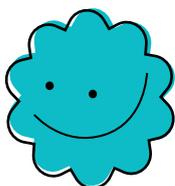
Je sème des graines.
(tapoter la paume du bout des doigts de l'autre main)

Je les recouvre de terre noire.
(fermer la main)

Voici la bonne et douce pluie !
(tapoter la dos de la main fermée avec les doigts de l'autre main)

Le soleil brille dans le ciel !
(faire un large geste de la main libre)

Et voici une, deux, trois, quatre, cinq petites fleurs...
(déplier les doigts l'un après l'autre)



NOUVEAUTÉS DU SERVICE

LE GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE

Depuis janvier 2023, le Relais Petite Enfance a mis en place le Guichet Unique afin d'accompagner toutes les familles du territoire à la recherche d'un mode d'accueil collectif ou individuel pour son enfant de moins de 3 ans.

Dans ce cadre, des permanences sont proposées tout au long de la semaine (hors vacances scolaires) par les animateurs au sein des deux maisons France Service de la Tour du Pin et Pont de Beauvoisin.

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur et le flyer d'information :



tinyurl.com/vdd-guichet-unique

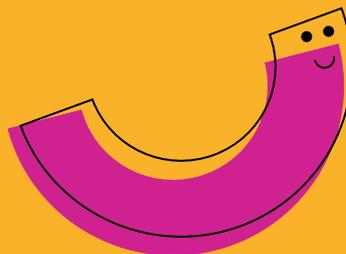
NOUVELLE ORGANISATION DU SERVICE RPE

Afin de bénéficier d'un service équilibré sur le territoire, tout en faisant oublier les frontières des anciennes intercommunalités, les élus ont souhaité une nouvelle organisation du service Relais Petite Enfance en 2 secteurs au lieu de 4 aujourd'hui.

Cette organisation doit aussi répondre aux exigences que les crises économiques et énergétiques induisent.

Concrètement, cela implique la fusion des Relais Petite Enfance des secteurs Les Abrets-Virieu et Pont de Beauvoisin qui deviennent alors le Relais Petite Enfance **Vals d'Est**, qui sera implanté administrativement à Pont de Beauvoisin. Quant aux Relais des secteurs de la Tour du Pin et de St Victor de Cessieu, ils deviennent le Relais Petite Enfance **Vals d'Ouest** et sera implanté à la Tour du Pin. Cette nouvelle organisation sera effective à partir de septembre.

Rassurez-vous, cette organisation ne vient en rien changer les temps d'éveil proposés sur le territoire.



LA VIE DU RELAIS VDD

JOURNÉE 100% MÔMES

3 juin 2023 à Val de Virieu

AGENDA !

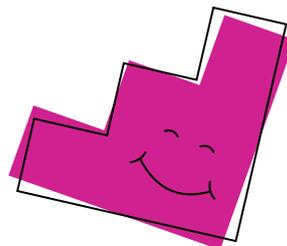
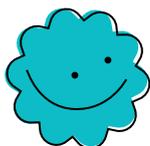
De 10h à 17h, les Vals du Dauphiné ainsi que ses partenaires organisent une journée à destination des familles et des enfants (0-6 ans) pour découvrir les services proposés en matière de petite enfance. Vous pourrez découvrir également de nombreuses conférences, animations et ateliers à destination des tout petits.

LES DOUC'HEURES DES VALS

5 juillet au Parc Bisso
7 juillet à l'école de Valencogne

AGENDA !

En juillet, le RPE Val d'Est vous propose de venir découvrir le festival «Les Douc'Heures des Vals». Des moments de partage, de rencontre, de convivialité... avec des spectacles, artistes et ateliers d'explorations. Nous vous attendons nombreux !



LES SECTEURS

Secteur Vals d'Ouest



Valérie
VILLETON



Nadine
ARMENAUD



Marie
LAISNE



Magali
MOUMEN



Thomas
GIROUD CAPET

Secteur Vals d'Est



Cindy
VARVIER



Olivier
HAMON



Evelyne
PAPPALARDO



Retrouvez les coordonnées de chaque secteur sur tinyurl.com/vdd-rpe
(les coordonnées en fonction de la nouvelle organisation vous seront communiquées prochainement)

